

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La municipalité de Lac-Supérieur demande des soumissions pour la vente d'un rouleau vibrant 2012 décrit comme suit, à savoir :

Description : Compacteur d'asphalte de marque Ammann AV-40

Moteur : 3TNV8B yanmar

Puissance : 22.3 kw

Heures d'utilisation : 468.8 heures

Condition : Bonne

Poids opérationnel : 3900 kg

Cylindrée : 1642 cm

Compaction :

- Double fréquence de vibration : 59^{hz} à 67 H₃
- Force centrifuge minimale : 29 Hv

Réservoirs

- Capacité du réservoir d'eau : 200 litres
- Capacité du réservoir de carburant minimum : 43 litres
- Capacité du réservoir de fluide hydraulique : 25 litres

OUVERTURE DES OFFRES

Date et heure limite du dépôt des offres 28 avril 2021 à 10h00

Date et heure d'ouverture des offres : 28 avril 2021 à 10h10

Prix de base demandé est de : 12,000 \$

Tous les documents relatifs au présent appel d'offres sont disponibles en communiquant au 819-681-3370, poste 1502 ou greffe@muni.lacsuperieur.qc.ca.

Le rouleau vibrant peut être inspecté en communiquant avec le directeur des travaux publics, monsieur Stéphane Paradis, au 819 681-3370 poste 1507 afin de prendre un rendez-vous.

Pour être valide les offres devront nous parvenir sur le formulaire préparé à cet effet par la municipalité de Lac-Supérieur et **dûment signées, sous pli cacheté et porter l'inscription : « 110-2021.010 – vente d'un rouleau vibrant 2012 »** et être adressées à :

Municipalité de Lac-Supérieur
1281, chemin du Lac Supérieur
Lac-Supérieur (Québec) J0T 1J0

À l'attention de Monsieur Sylvain Michaudville, Directeur général/secrétaire-trésorier

La date limite pour la réception des soumissions est fixée au **28 avril 2021 à 10h00** pour être ouverte le même jour à **10h10. Les soumissionnaires sont invités à participer à l'ouverture des soumissions en respectant les mesures sanitaires en vigueur.**

La Municipalité de Lac-Supérieur ne s'engage à accepter ni la plus haute soumission ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Le rouleau vibrant sera vendu tel que vu sans aucune garantie.

DONNÉ À LAC-SUPÉRIEUR, ce 7^e jour du mois d'avril 2021.

Sophie Choquette
Adjointe au greffe